

VRAIMENT PUBLIC

Une campagne de la CSN pour déprivatiser, décentraliser et démocratiser la santé et les services sociaux.



Solidaire depuis 1921

OCTOBRE 2023

BULLETIN D'INFORMATION CSN EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CSN.QC.CA/VRAIMENT-PUBLIC

PROJET DE LOI 15 POURQUOI IL FAUT S'OPPOSER

ENCORE PLUS DE PRIVATISATION

Ça veut dire des services qui coûtent plus cher, qu'ils soient payés par :

- le patient;
- l'assurance maladie (tous les contribuables);
- une assurance collective.

ÉROSION DÉMOCRATIQUE

Ça veut dire encore moins de participation des citoyens, travailleurs et usagers dans la prise de décision. Encore moins de transparence. Encore moins d'imputabilité.

HYPER-CENTRALISATION

Ça veut dire la fusion de tous les établissements québécois en une seule nouvelle agence, Santé-Québec, qui serait pilotée par des « top-guns » du secteur privé.

LE PROJET DE LOI 15

n'apporte aucune amélioration en matière d'accessibilité aux soins et services pour la population.

LE PROJET DE LOI 15

n'apporte pas de solution aux pénuries de personnel.

L'OPPOSITION S'ORGANISE

La CSN est loin d'être la seule à rejeter la réforme Dubé et le projet de loi 15. Elle est présentement engagée au sein de diverses coalitions réunissant non seulement les organisations syndicales, mais aussi les organismes communautaires, les regroupements de médecins et de cadres, les organisations de la société civile, les chercheurs et les élu-es de différents paliers pour contrer les visées de la CAQ en santé et services sociaux.

La CSN vous invite à participer en grand nombre à une manifestation contre les horreurs de la CAQ, organisée par la Coalition Main Rouge. Plusieurs initiatives sont en branle.

RESTEZ À L'AFFÛT!



31 OCTOBRE 2023
RASSEMBLEMENT
DÈS 11 H,
À MONTRÉAL

LA SANTÉ, UN ENJEU GLOBAL!

Pour mesurer la santé des Québécoises et des Québécois, les tableaux de bord chiffrés ont leurs limites. La réforme Dubé minimise l'impact des déterminants sociaux de la santé de la population.

Avoir un logement convenable et un revenu décent, pouvoir s'alimenter sainement, vivre et travailler dans un environnement sain et sécuritaire et être adéquatement éduqué en matière de santé ne sont que quelques exemples des nombreux déterminants sociaux ayant un impact décisif sur la santé de la population.

RÉFORME DUBÉ

UNE ATTAQUE CONTRE LES FEMMES

Peu nombreuses aux commandes, ce sont majoritairement les femmes qui feront les frais de la réforme Dubé. Une réalité complètement occultée par le gouvernement.

Elles subiront la réforme comme membres du personnel, à 80 % féminin. Les travailleuses verront encore une fois leur environnement de travail bouleversé et les centres de décision s'éloigner encore plus de leur réalité quotidienne.

Elles continueront de soutenir à bout de bras les soins et les services, à coups d'heures supplémentaires et sans voir la moindre diminution de leur charge de travail ni aucune amélioration en matière d'accès-

sibilité pour les patientes et patientes. Le constat est le même dans les organismes communautaires, où les femmes devront encore se battre pour conserver leur peu d'autonomie et pour obtenir un financement adéquat.

Elles subiront aussi la réforme comme proche aidante, car ce sont surtout les femmes qui prennent soin de leurs proches, palliant une fois de plus les manques de l'État. Comme elles n'ont pas le luxe des services offerts au privé, ce sont aussi elles qui prendront soin de leurs parents et de leurs enfants, souvent au détriment de leur carrière.

Enfin, la réforme touche les femmes jusque dans leur façon d'aborder la grossesse, et se voit dénoncée tant par les sages-femmes que par les organismes communautaires d'accompagnement à l'interruption de grossesse.

La santé et les services sociaux reposent, depuis toujours, sur le travail des femmes. Reste maintenant à voir quelle place le gouvernement leur réserve au sein de cette équipe de « top-guns » qu'il placera à la tête de l'agence Santé-Québec.

DÉCENTRALISATION EN ALBERTA

Il y a une quinzaine d'années, l'Alberta fusionnait tous les établissements de santé et de services sociaux au sein d'une seule agence de gestion pour toute la province. Au moment où Christian Dubé et la CAQ envisagent de reproduire le même modèle au Québec, voilà que l'Alberta fait marche arrière !

En effet, le gouvernement albertain prépare une nouvelle réforme qu'il compte présenter dès cet automne. Parmi ses objectifs : redonner plus d'autonomie aux établissements, décentraliser la gestion du réseau public et insuffler plus de démocratie, de transparence et d'imputabilité dans la prise de décision.

LE PRIVÉ... UNE BONNE IDÉE ?

Les établissements publics se tournent de plus en plus vers le secteur privé pour sous-traiter des activités, et ce, même en chirurgie. Une enquête de Radio-Canada a démontré cet été que six établissements publics prévoient ainsi de sous-traiter 185 000 chirurgies de la cataracte. Or, l'enquête révèle que le groupe Vision/Lasik MD y est allé d'une soumission sous le prix coûtant, pratique qu'a dénoncée l'Association des médecins ophtalmologistes du Québec.

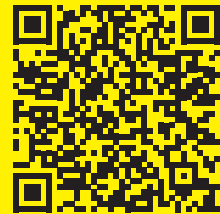
Lorsqu'on traite les soins de santé comme une marchandise, il ne faut pas s'étonner que les entreprises l'abordent de la même manière.

Elles peuvent ainsi tenter de diversifier leurs sources de profits, notamment en proposant à sa clientèle des lentilles plus sophistiquées que celles couvertes par l'assurance maladie, sans que ce ne soit requis médicalement.

On sait que les grandes entreprises peuvent être tentées d'offrir des prix imbattables dans le but précis d'éliminer leur concurrence et de profiter ensuite d'une mainmise complète sur le marché.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE FATALITÉ OU DÉFI ?

Consultez le rapport
annuel 2023-2023 du
Protecteur du citoyen



C'est la question qu'a posé le Protecteur du citoyen, Marc-André Dowd en présentant son rapport annuel le 21 septembre dernier. En santé et services sociaux, il relève de nombreux manquements et constate que le réseau public doit en faire davantage pour assurer à toutes et à tous les soins et services auxquels ils ont droit.

Parmi ses constats les plus marquants, notons 4000 patientes et patients en attente d'une place en CHSLD, ainsi que l'exode particulièrement marqué du personnel en protection de la jeunesse, les intervenantes et intervenants étant soumis à une charge de travail trop lourde. Cette réalité a pu affecter la qualité des services aux enfants.